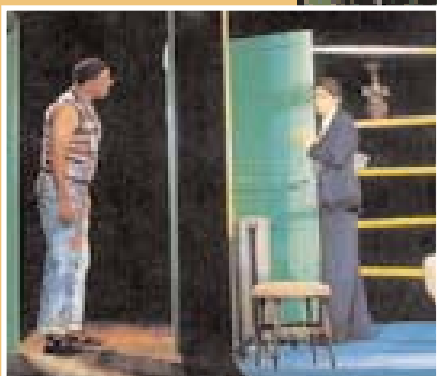


Charenton

magazine

N° 100 - Octobre 2004



*Toujours plus belle ...
la saison culturelle !*



*Partageons notre joie
de vivre !*



*L'Aikido Club Charenton
fête ses 40 ans !*



DOSSIER

Une rentrée scolaire réussie

SOMMAIRE

Actualités

Editorial	p. 3
Evènement : Grand succès pour le Forum des associations	p. 4
Nouvelles technologies : Une vague de nouveautés pour le site internet	p. 5
Cela s'est passé à Charenton	p. 6/7
Enfance : L'été des centres de loisirs	p. 8
Vie sociale : Ouverture prochaine d'un SAMI, service de garde médicale	p. 9
Actions commémoratives	p. 10

Vie économique

Le Pôle Economique et Emploi de la Communauté de communes	p. 11
---	-------

Dossier

Une rentrée scolaire réussie	p. 12/17
------------------------------	----------

Culture

A l'affiche des théâtres	p. 18/19
--------------------------	----------

Vie associative

L'actualité des associations	p. 20
------------------------------	-------

Sports

L'Aikido Club Charenton fête ses 40 ans !	p. 21
---	-------

Tribune libre

Expression des groupes politiques	p. 22
-----------------------------------	-------

Bloc-notes

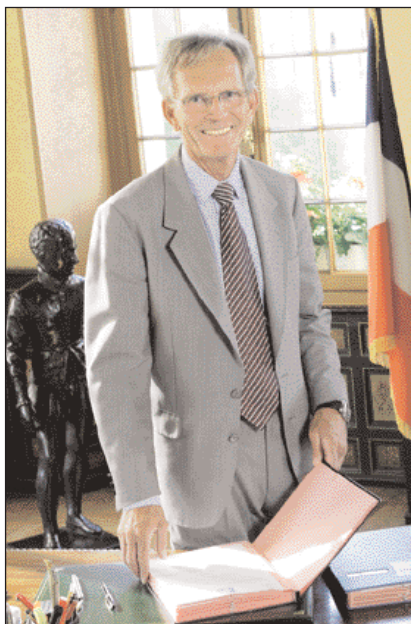
Informations pratiques	p. 23
------------------------	-------



Charenton Magazine fête son 100^e numéro !

Vous venez de recevoir le 100^e numéro de Charenton Magazine. 24 pages d'informations locales qui ont su s'adapter régulièrement aux évolutions de la ville.

Les colonnes du journal sont ainsi plus largement ouvertes aux associations, et de nouvelles rubriques "Courrier des lecteurs", "Nouvelles technologies", "Vie économique" ont été créées dans le but de toujours mieux vous informer. **Bonne lecture à tous !**



Ce fut un bon été pour Charenton ! Après la canicule 2003, le "cru 2004" a peut-être été a contrario un peu trop humide !

Le mois d'août s'est achevé avec les manifestations du 25 août pour le **60^e anniversaire de la Libération de Charenton**.

Bon été pour la jeunesse à Charenton, avec une mention particulière décernée à nos centres de loisirs et à l'ALIAJ.

Mais tout le monde n'était pas en vacances et nous avons pu constater dès le 2 septembre, jour de **rentrée scolaire**, que toutes les écoles étaient prêtes à accueillir les enfants. Les services de la Direction du Patrimoine et

du Cadre de vie avaient une fois de plus effectué tous les travaux d'entretien, de propreté et de peinture dans les classes et les bâtiments, en temps et en heure ! Effet du "baby boom" de l'an 2000, nous constatons une légère augmentation du nombre d'entrées en primaire, compensée par une diminution en maternelle.

Cette période de faible circulation automobile a été mise à profit pour refaire certaines rues et entre autres celle de Conflans, dans laquelle un chantier d'envergure a permis, au-delà du simple renouvellement du revêtement de la chaussée, une véritable restructuration : matérialisation du stationnement, changement d'éclairage, et travaux préparatoires pour la plantation d'arbres.

Autre événement de la rentrée, le **Forum des Associations**, qui fut, plus que jamais, le rendez-vous sympathique de tous ceux qui veulent préparer une année tonique, intelligente et conviviale. Je saisis cette occasion pour remercier au nom de la Municipalité, tous les membres des associations, le plus souvent bénévoles, qui consacrent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour tous nos concitoyens.

Nos aînés nous feront partager leur joie de vivre au cours de la **Semaine bleue** organisée du 10 au 16 octobre sous l'égide de la Communauté de communes Charenton le Pont - Saint Maurice.

Enfin, l'événement politique de la rentrée est l'**élection au Sénat du Maire de Saint-Maurice**.

Au delà de l'amitié que nous portons à Christian Cambon, au-delà du fait que cette élection récompense ses qualités de gestionnaire, sa compétence, sa connaissance des dossiers, c'est aussi pour notre canton de Charenton une grande chance d'être ainsi représenté au Sénat.

Les grands dossiers sur lesquels nous travaillons ensemble, le lycée, la protection phonique, la maison médicalisée... ne pourront que bénéficier davantage encore des nouvelles responsabilités de Monsieur Cambon. Nous lui souhaitons succès et réussite dans ses nouvelles fonctions.

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val-de-Marne

Grand succès pour le Forum des associations

Dimanche 12 septembre une foule très nombreuse s'est une nouvelle fois déplacée au marché couvert pour le 3^e Forum des associations. Celles-ci dont le nombre s'accroît d'années en années ont parfois été submergées devant les demandes d'adhésions qui illustraient la volonté des visiteurs de s'impliquer dans tous les domaines de la vie charentonnaise : sport, culture, loisirs, éducation, solidarité. Chacun a ainsi pu trouver des occupations à son goût pour une année active et pleine d'énergie.

Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, a effectué un long tour des stands, prenant le temps de s'entretenir avec les responsables associatifs, en compagnie de Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé du soutien aux associations et de nombreux autres élus, marquant ainsi l'attention que leur porte la municipalité.



■ Un spectacle enthousiasmant

Cette journée ensoleillée fut particulièrement propice aux démonstrations sportives qui se déroulaient sur la Place Aristide Briand et qui ont, comme à leur habitude, remporté un franc succès.

L'équipe de France de Ju-Jitsu, qui compte dans ses rangs deux Champions du monde, a été la première à offrir une démonstration étourdissante de virtuosité. Les autres clubs ont aussi largement fait honneur à leur réputation. Dans le même temps, la cour de l'école Aristide Briand accueillait les animations de l'Aliaj et des centres de loisirs, à la plus grande joie des jeunes : atelier maquillage, karaoké, jeux en bois, net goal, speed ball... Une journée mémorable pour tous !



Une vague de nouveautés pour le site Internet

Le site Internet officiel de la ville www.charentonlepont.fr poursuit sa transformation. Le "relookage" et l'accroissement de l'interactivité s'imposaient, devant la fréquentation en hausse constante*.

L'habillage des pages a évolué, il est plus chatoyant et vous pouvez découvrir davantage de photos des équipements de la Ville.

■ Un accès simplifié pour tous

Vous repèrerez plus facilement chaque partie, grâce à un code couleur et à un bandeau photo illustrant. Quant à la navigation, elle vous est simplifiée par des "menus déroulants"



permettant en un coup d'œil, de visualiser le sommaire de votre page (ou d'une autre) et d'y accéder directement.

Le site est doté d'un moteur de recherche performant. Quoi que vous recherchiez sur la ville, vous êtes assuré de le trouver. En effet, à partir d'un simple mot clé, le moteur de recherche trouve tous les documents s'y rapportant (page web, documents à télécharger ...).

Dès la première page, vous pouvez apprécier toute l'actualité de la ville en temps réel.

Au premier clic vous découvrirez les temps forts du moment avec un visuel

de la manifestation et un lien vers des informations vous permettant "d'en savoir plus".



La photothèque est également un "plus" de l'année...

■ Les "plus" pour l'année 2004-2005

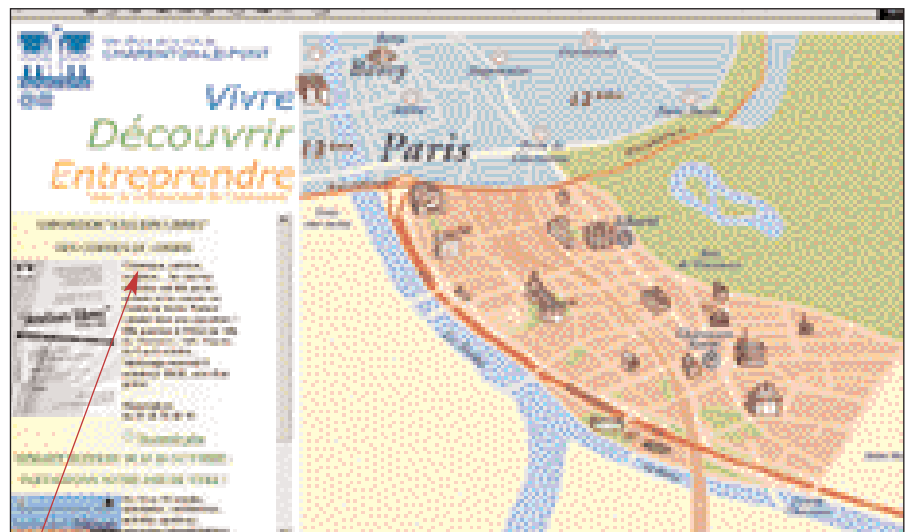
De nouvelles améliorations vous attendent prochainement. Sur un plan pratique, vous aurez bientôt facilement accès aux formulaires en ligne de la ville qui vous simplifieront les

démarches administratives (formulaires de l'Etat civil) sans vous déplacer. La partie "Découvrir" qui est souvent le premier contact avec le site pour les nouveaux internautes, sera étoffée afin de fournir rapidement toutes les informations relatives à la présentation de notre Ville.

De nouveaux plans de la Ville, plus clairs, plus lisibles, vous permettront de vous orienter rapidement quels que soient la rue ou l'équipement recherché (école, installation sportive,...). Et bientôt, de véritables visites virtuelles des équipements seront mises en ligne, l'occasion de (re)découvrir la qualité du patrimoine communal.

En cette année de signature de la Charte Ville et Handicaps, Charenton s'engage fortement dans ce domaine. L'accessibilité du site aux personnes handicapées, par le protocole WAI - Web Accessibility Initiative - est un objectif assigné à court terme. Le site s'adaptera aux besoins spécifiques des handicapés.

*** 200 connexions journalières, dont une partie à l'international.**



Retrouvez toute l'actualité de la Ville en temps réel !

Journées du Patrimoine

Évènement phare de la rentrée culturelle, les Journées Européennes du Patrimoine, samedi 18 et dimanche 19 septembre ont été un moment privilégié pour découvrir, à l'Hôtel de Ville de Charenton, une exposition sur l'Hôpital Esquirol et l'Hôpital National de Saint-Maurice.

L'ouverture exceptionnelle de ces deux établissements hospitaliers, a permis à de nombreux Charentonnais et Mauritiens de découvrir l'histoire enrichissante et peu connue de ces sites.

Dimanche après-midi, le parcours littéraire proposé par les comédiens-guides de la Compagnie "Les Feux de la Rampe" au Pavillon Antoine de Navarre, a attiré quelques 200 participants.



Le Comité des Fêtes a enchanté le parc de Conflans



Samedi 18 septembre, plus d'un millier de spectateurs ont assisté au magnifique son et lumière organisé par le Comité des Fêtes au Parc de Conflans.

La Chapelle a d'abord servi de cadre à un superbe voyage historique en plusieurs tableaux, pour accueillir ensuite l'ensemble de Gospel "Mémoires du peuple noir". Gagné par l'énergie des choristes, le public enthousiaste, toutes

générations confondues, a "communié" avec eux, chanté et battu des mains au rythme des airs bien connus du répertoire de la musique noire américaine. "Oh Happy Day...".



La bourse aux jouets, un succès renouvelé

Le dimanche, une foule toujours plus nombreuse d'enfants, accompagnés de leurs parents, s'est pressée à la bourse aux jouets, dans le parc de Conflans. Animations musicales, barbe à papa, atelier maquillage... ont fait le bonheur des petits et des grands.





Mme Valérie Pitet en compagnie du Maire et du porteur de repas à domicile.

Au mois d'août, le Maire Jean-Marie Brétillon a rendu visite aux personnes âgées et handicapées, restées sur la commune, afin de s'assurer de leur bien-être et de la solidarité de la Ville à leur égard.



Ici, en compagnie de Mme Jacquet (au centre).

Anniversaire d'ATAC



Samedi 3 juillet, place des Marseillais, Anjélika Kaptioug, Directrice du supermarché Atac, a remis officiellement à Carol Heiwy, Charentonnaise et fidèle cliente du magasin, les clés d'une Citroën C2, gagnée dans le cadre de l'opération Anniversaire d'ATAC. Félicitations !

Ils nous ont quittés

Nous avons appris avec tristesse le décès de trois Charentonnais bien connus dans notre ville.

Laurent Demané, ancien Trésorier Principal de la Saint-Charles, également Trésorier de la section Tennis de Table;

Jacques Pelletier, Ancien Combattant, décédé le 30 juillet;

Gaston Stéphany, ancien Président de la Batterie Fanfare et Harmonie, qui nous a quittés le 13 août.

Le Maire et le Conseil municipal de Charenton présentent leurs sincères condoléances à leurs familles.

EN BREF

► ET POURQUOI PAS LE SCOUTISME ?

Le groupe des Scouts Unitaires de France à Charenton propose aux filles et aux garçons de 7 à 25 ans de faire l'expérience du scoutisme à travers le jeu, l'aventure et le service.

Louveteaux, Jeannettes, pour les 7 à 12 ans ; Eclaireurs ou Guides, pour les 12 à 17 ans ; Routiers ou Guides-aînées, pour les 17 à 25 ans, tous les âges sont représentés au sein du scoutisme.

Avec les Scouts Unitaires de France, mouvement catholique, reconnu par l'Etat, les jeunes vivent ensemble des moments forts, et progressent dans leur vie. Ils découvrent la nature, le sens des responsabilités et l'autonomie.

Scouts Unitaires de France
Marie-Christine Chatellier
Tél. 01 48 93 18 80

► BACHELIERS, DIPLOMÉS ... FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous avez passé avec succès les épreuves du Baccalauréat 2004 ou bien vous êtes récemment diplômé (CAP, BEP, DEUG, Licence, Maîtrise, DESS, BTS, DUT, DEA...) ? Félicitations ! La municipalité sera heureuse de fêter votre succès à l'occasion d'une réception qui se déroulera cet automne.

Afin que personne ne soit oublié, les jeunes diplômés de l'année sont invités à se faire connaître auprès de la Direction de la Communication 4, place Arthur Dussault

Tél. 01 46 76 48 10.

communication@charentonlepont.fr

L'été des centres de loisirs



La plage à l'école Aristide Briand

Ambiance très décontractée dans les centres de loisirs transformés en villages de vacances.



Nos équipes d'animation ont fait preuve de beaucoup de savoir-faire et d'imagination pour proposer à nos jeunes Charentonnais des voyages à travers le monde, la découverte de nombreuses activités sportives, culturelles, des sorties et bien sûr des grands jeux ...

La cour de l'école Aristide Briand aménagée en une véritable "plage" a remporté un vif succès, même les jours sans soleil ...

Durant le mois d'août, les parents ont aussi été accueillis au centre de loisirs Pasteur, pour s'initier avec leurs enfants aux arts graphiques.

Bravo à tous et à l'année prochaine...

Exposition des œuvres réalisées en août au centre de loisirs Pasteur
Hôtel de Ville - Salle Séguier
du 6 au 9 octobre

Vernissage :
mercredi 6 octobre à 18h30

L'exposition est ouverte
jusqu'au samedi 9 octobre
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Entrée libre



Les jeux olympiques au centre de loisirs Valmy primaire



Atelier de peinture parents /enfants au centre de loisirs Pasteur



Création d'un service de garde médicale, le SAMI

Un SAMI, service de garde médicale, sera prochainement ouvert la nuit et le week-end pour les habitants de Charenton, Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Alfortville.

On ne choisit pas son moment pour être malade. Et lorsque cela survient le soir, un week-end ou un jour férié, c'est toujours un peu compliqué ! En mars 2004, un arrêté du Préfet du Val-de-Marne fixe des nouveaux secteurs de permanence des soins médicaux. Les communes d'Alfortville, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice sont regroupées dans le secteur 2 du département. Il est prévu que chaque secteur dispose à terme d'une maison médicale ou d'un **Service d'Accueil Médical Initial, SAMI**.

■ Un service médical de proximité...

Les maires des quatre communes, en collaboration avec l'Ordre des médecins du Val-de-Marne et l'Association des médecins des villes concernées, ont entamé une réflexion afin d'organiser plus efficacement une permanence médicale et de garantir la continuité des soins, en complémentarité avec les structures hospitalières.

Le SAMI est un service de garde ouvert tous les soirs de semaine, le week-end et

les jours fériés. Il traitera les pathologies médicales légères et apportera aux habitants des quatre communes, une solution de proximité. Les médecins assureront leur vacation à tour de rôle, dans un lieu fixe et sûr.

Le SAMI se veut un service utile à tous. Il a également pour objectif de désengorger les services d'urgence des hôpitaux.

■ ... facile à trouver

Le local du SAMI sera situé à l'entrée de l'Hôpital National de Saint-Maurice, 55, rue du Val d'Osne, face à la loge du gardien. Il est en cours d'aménagement et sera mis en service avant la fin de cette année.

Les quatre villes participent à parts égales aux frais d'installation du SAMI, soit 18 000 € par commune et au prorata du nombre d'habitants pour les dépenses de fonctionnement (loyer, ménage, électricité...).

Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton et Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargé des affaires sociales, se réjouissent de la prochaine mise en service du SAMI, qui apportera une réponse solidaire et de proximité, aux besoins de la population charentonnaise, à tous les âges de la vie.

Nous reviendrons, dans le prochain Charenton Magazine sur les modalités d'utilisation du SAMI.



La Semaine bleue consacrée aux retraités et aux personnes âgées sera le temps fort du mois d'octobre à Charenton et à Saint-Maurice. Du 10 au 16 octobre, spectacles, conférences, activités sportives, rencontres inter-générationnelles... rythmeront cette semaine organisée par la Communauté de communes.

L'édition 2004 est placée sous le thème de la joie de vivre, qui anime sans conteste nos retraités et qu'ils partageront tout au long de cette semaine lors des rencontres inter-générationnelles, des après-midi dansants ou des rendez-vous littéraires...

L'inauguration de la Semaine Bleue aura lieu dimanche 10 octobre, au Théâtre des 2 Rives, avec une pièce de théâtre tonique et réjouissante, en présence de Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice et de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton. Le programme complet de la Semaine bleue est disponible au Service Retraités.

Renseignements : Service Retraités. Centre A. Portier 21bis, rue des Bordeaux Tél. 01 45 18 36 32

EN BREF

◆ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au vendredi 31 décembre !

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, vous devez la demander. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2004 pour le faire. **Mais n'attendez pas le dernier moment !**

Vous venez d'arriver sur Charenton

Les personnes installées sur la commune depuis janvier 2004 doivent s'inscrire sur les listes électorales de leur nouveau lieu de résidence.

Signalez votre changement d'adresse

Vous habitez Charenton depuis plusieurs années, mais vous avez simplement changé de logement ou de domicile au cours de l'année ? N'oubliez pas de signaler votre nouvelle adresse à la Direction des Affaires Générales de la Mairie.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité ou passeport
- un justificatif de domicile (quittance France Télécom ou EDF-GDF)
- pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de la personne qui héberge

Contactez la Direction des Affaires Générales de la Mairie
16, rue de Sully.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Le samedi de 8h30 à 12h.

Tél. 01 46 76 46 50

Août 1944 - Août 2004

il y a 60 ans, la Libération...



La Communauté de Communes de Charenton le Pont - Saint Maurice a rendu hommage aux Charentonnais et Mauritiens qui ont donné leur vie pour la liberté de tous.

Après une cérémonie du souvenir dans la Cour d'honneur de l'Hôtel de ville et aux Monuments aux Morts, Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice, Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, les élus et les Anciens Combattants ont fleuri les plaques des Charentonnais et Mauritiens morts pour la France.

Après les commémorations officielles, les participants ainsi que de nombreux Charentonnais et Mauritiens se sont retrouvés à la réception organisée à l'Espace Delacroix.

Ils ont pu revivre les moments historiques de la Libération des deux villes, à travers la projection d'un court-métrage tourné le 25 août 1944, hommage émouvant à ces hommes et ces femmes artisans de la victoire.

■ Un peu d'histoire

Les archives de notre ville possèdent peu de documents concernant la Libération

de Charenton. Quelques chiffres résumés ces journées :

- 15 morts
- 30 blessés
- 101 immeubles endommagés ou détruits.

Cinq Charentonnais furent tués dans les fusillades à Charenton ou dans d'autres communes :

- . Marc Aubertin, le 19 août à Paris
- . Louis Bled, le 21 août à Charenton
- . Marius Delcher, mort en service commandé le 22 août à la Porte de Paris
- . Arthur Croquette, chauffeur à la Mairie, mort en service commandé au Pont de Charenton, le 23 août
- . Monsieur Charnaux

A ces cinq victimes, il faut en ajouter d'autres, anonymes, tuées à la Porte de Charenton, le 22 août.

Le Pôle Economique et Emploi de la Communauté de Communes

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le pôle Economique et Emploi est l'un des tous premiers services à avoir été transféré lors de la création de la Communauté de Communes.

Cette structure intercommunale est accessible à la fois aux Charentonnais et aux Mauritiens, avec deux accueils situés à Charenton-le-Pont, 12 rue du Cadran et à Saint-Maurice, au sein de la Mairie, 55 rue du Maréchal Leclerc.

■ Information, Orientation

Les locaux de l'antenne emploi mettent à disposition, tous les outils nécessaires pour informer, orienter et aider toute personne en recherche d'emploi (Internet, téléphone, fax, photocopies, revues, journaux, aides à la rédaction de CV, lettres de motivation, etc...).

Sa mission est de mettre en relation les entreprises et les demandeurs d'emploi, afin de répondre au mieux au marché de l'offre et la demande. Face à une constante augmentation de sa fréquentation, le service tend à développer un partenariat actif avec l'ensemble des acteurs du territoire. Vous êtes un employeur en quête d'un nouveau collaborateur, un salarié en recherche d'une nouvelle orientation professionnelle, ou un demandeur d'emploi, n'hésitez pas à le contacter au :

01 46 76 50 00, pour Charenton
01 45 18 80 68, pour Saint-Maurice

■ Au niveau de l'économie

Le service économique propose de vous aider dans la recherche de vos locaux (commerce, activité, bureaux), mais également de vous conseiller dans votre projet de création d'entreprise. Il se situe dans les mêmes locaux que l'antenne emploi de Charenton-le-Pont.

Depuis neuf mois maintenant, le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi améliore les services rendus à la population charentonnaise et mauritienne, avec comme objectif la mise en place de plusieurs actions :

- le 5 mai, une réunion d'information sur le métier d'Adjoint de Sécurité a été organisée en partenariat avec la Préfecture du Val-de-Marne, la Mission Locale de Maisons-Alfort et l'ANPE. Cette séance d'information a mobilisé une quarantaine de jeunes hommes et femmes provenant tant de Saint-Maurice et de Charenton, que des villes voisines.

- le 17 juin, une matinée d'information générale sur le thème "la création d'entreprise" a été organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers du Val-de-



Marne. Plus de 50 créateurs d'entreprises étaient présents.

Des actions sont en projet pour la fin de l'année 2004 et le début 2005 :

- en novembre, une convention de partenariat sera signée entre le Président de la Communauté de Communes, Christian Cambon et les Présidents des deux chambres consulaires (Christian Pépineau pour la Chambre de Commerce et Jean-Louis Maître pour la Chambre de Métiers du Val-de-Marne).

- un répertoire économique, regroupant tous les commerces, entreprises, artisans, professions libérales des deux villes sera édité début 2005.

- la création d'un Club de chefs d'entreprises est également prévue pour le début 2005.




Passage de témoin à la boucherie BONNEAU

Il est toujours dommage de voir un commerce fermer ou changer radicalement d'activité lorsque son patron part en retraite. Pour cette raison, il convient de saluer l'initiative prise par Robert Bonneau qui a tenu à ce que son activité se poursuive et a en conséquence organisé sa succession.

C'est Patrick Herrault et son épouse Rachel qui ont repris depuis le 1^{er} octobre la boucherie située 4, rue du Général Leclerc, qui poursuivra ainsi longtemps son activité.

Bonne chance à Patrick et Rachel et... retrouvons nous y !

Une rentrée sc ré



Les élèves Charentonnais ont repris le cours le 2 septembre dernier. Tour d'horizon... des innovations, des nominations et de... réalisés dans les écoles, avec Pierre... Maire-Adjoint chargé des affaires scola...

olaire éussie

chemin de l'école
cartable au dos,
s'aménagements
Pierre Miroudot,
aires.

La ville compte 6 écoles maternelles, 5 écoles primaires, un collège, un lycée d'enseignement professionnel et un ensemble scolaire privé, Notre-Dame des Missions Saint-Pierre.

D'une manière générale, cette rentrée scolaire 2004/2005 s'est bien passée sur la ville. *"Une rentrée se prépare très en amont"*, précise Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires. *"Tout au long de l'année, le Service Education travaille en étroite collaboration avec les directeurs d'école, avec l'Inspection d'Académie en particulier sur les effectifs prévisionnels, et cela fonctionne bien"*.

Cette année, 987 enfants sont rentrés en maternelle et 1 437 en primaire. Si l'augmentation des effectifs en primaire a nécessité l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Aristide Briand B, la modification de la carte scolaire, anticipée par la municipalité, a permis l'accueil de tous les écoliers dans de bonnes conditions, sur d'autres établissements.

■ Tous les enfants ont leur place à l'école

"C'est une volonté municipale de favoriser l'intégration de tous les enfants à la vie collective". A Charenton, tous les enfants ont leur place à l'école. Les enfants handicapés notamment, peuvent suivre une scolarité normale. Les écoles de la ville sont accessibles aux élèves en fauteuil roulant (rampes d'accès, ascenseur).

Deux Classes d'Intégration Scolaire (CLIS) ont été créées depuis plusieurs années, l'une à l'école primaire Aristide Briand A, la seconde à l'école Valmy Primaire. Ces classes d'adaptation, réservées aux élèves porteurs de handicaps moteurs ou cérébraux, ou souffrant d'un trouble de l'apprentissage leur permettent une parfaite intégration scolaire.

Attentive aux difficultés d'apprentissage de ces enfants, la ville a équipé dès la rentrée, la CLIS de Valmy Primaire de deux nouveaux ordinateurs, à la demande de l'enseignante.

■ Créer les conditions de la réussite



Les élus ont fait la tournée des écoles.

Pour faciliter la réussite des jeunes Charentonnais, la municipalité s'implique fortement pour offrir aux écoliers tous les moyens pour apprendre et s'épanouir. *"Cette volonté politique se traduit par une série d'initiatives mises en place chaque année afin de satisfaire les demandes, les besoins des enfants et de leurs parents, en accord avec les enseignants et les directeurs d'écoles"*.

Pour aider les parents qui travaillent, plusieurs formules permettent l'accueil des enfants jusqu'à 18 heures. Ainsi, dans chaque école maternelle, après le goûter, les enfants bénéficient d'activités variées jusqu'à l'arrivée des parents.

En primaire, une étude est assurée tous les soirs par des enseignants ou des intervenants extérieurs, tous rémunérés par la ville.

En complément, le mardi ou le vendredi, les enfants de primaire peuvent participer après la classe aux activités du soir et découvrir différentes pratiques ludiques, culturelles, sportives et manuelles, encadrées par le personnel d'animation, en partenariat avec les clubs sportifs et les associations.

■ Informatisation généralisée

L'égalité des chances passe aussi par l'accès de tous aux nouvelles technologies et la Ville a poursuivi cette année sa politique d'informatisation des écoles charentonnaises. L'acquisition pour 144 068 € de matériels informatiques et d'un nouveau logiciel, permet aujourd'hui à tous les directeurs d'écoles et de centres de loisirs, de travailler sur un outil commun, en lien direct avec le Service Education et le Service Enfance.

Mais l'effort de la municipalité ne s'arrête pas là ! Après l'installation d'une salle informatique dans chaque école primaire, il a été décidé de s'adapter aux nouvelles directives de l'Inspection académique. Et 2005 sera marqué par l'informatisation, dans chaque école, des classes de CM2 et de CM1. Deux postes neufs par classes, une imprimante et un accès à Internet, permettront de préparer les élèves au B2I (Brevet Informatique et Internet).

■ Prime de rentrée scolaire

Une part importante du budget de la Ville est consacrée à l'école, tout le comme le budget familial pour les enfants ! C'est pourquoi, la municipalité et le CCAS attribuent aux familles ayant au moins trois enfants à charge ou deux enfants dont l'un est handicapé, une prime de 76,22 € par enfant scolarisé de 6 ans à 20 ans.

Un *"coup de pouce municipal"* qui participe à l'épanouissement et à la réussite des élèves charentonnais. Afin de bénéficier de cette prime, soumise à conditions de ressources, il faut résider à Charenton depuis au moins un an.

Les demandes sont à déposer jusqu'au 23 octobre 2004 au Service Petite Enfance. Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux. Renseignements : 01 45 18 36 23

■ Bien apprendre, c'est aussi bien manger

La restauration scolaire est une préoccupation permanente pour la municipalité. *"Nous sommes attentifs à proposer aux élèves des repas équilibrés, garantissant toutes les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. C'est pourquoi, le marché passé il y a trois ans par la Ville avec la société Avenance, était basé sur un cahier des charges particulièrement exigeant, tant sur la qualité et la variété des produits servis que sur l'organisation plus fréquente de repas à thèmes et d'animations pédagogiques"* précise Pierre Miroudot.

Le service restauration de la Ville veille particulièrement au respect de ce cahier des charges et à l'application des normes d'hygiène.

Conçue dans une démarche innovante, l'école maternelle Conflans (*notre photo*) bénéficie d'un self, ce qui constitue une première en matière de restauration en maternelle.

Quant au prix du repas facturé aux familles, celui-ci s'échelonne, en fonction de leurs ressources, de 0,97 € à 3,76 € pour un coût moyen estimé à 8,17 €. La participation moyenne des parents couvre 37,3% de cette dépense, les 62,7 % restant à la charge du budget de la Ville.

Depuis 2001, afin de satisfaire les familles, les restaurants scolaires sont ouverts deux fois par semaine aux enfants dont l'un des parents ne travaille pas.





A Charenton, il y a un ATSEM par classe maternelle.

■ Des personnels nombreux et qualifiés

Les moyens mis en œuvre par la Ville sont financiers, mais également humains. La municipalité met à disposition des 11 écoles charentonnaises des personnels nombreux et qualifiés : 38 ATSEM*, 5 agents d'entretien pour assurer le nettoyage des locaux, en complément d'une société privée qui intervient chaque soir dans les 5 écoles primaires, 9 gardiens d'écoles, 75 animateurs qui assurent avec les ATSEM l'encadrement de la restauration scolaire.

“En maternelle par exemple, il y a autant d'agents de service que de classes ouvertes, soit un ATSEM par classe, ce qui n'est pas le cas dans tous les autres communes. Les ATSEM font partie intégrante de la communauté éducative” confirme Pierre Miroudot.

Au delà de ces moyens, et soucieuse du bien-être de l'enfant, la Ville a créé une Commission “Temps du midi en maternelle”, qui regroupe autour des personnels municipaux, des directeurs d'écoles, des animateurs et des ATSEM. Son objectif est d'organiser au mieux pour l'enfant, le repas, les activités et la sieste, à travers une charte commune à toutes les écoles maternelles.

* **L'ATSEM, Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles, est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Elle s'occupe également de la préparation, de la propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.**

■ Changement de direction

Plusieurs changements de direction ont eu lieu dans les écoles de la Ville en ce mois de septembre, suite à deux départs à la retraite notamment.

A l'école Aristide Briand, François Rencurel remplace Régine Guillaumot. Nicole Berthonnet, qui était enseignante à l'école Aristide Briand B en prend la direction, succédant ainsi à Christine Garcette, retraitée.

Egalement retraitée, Danielle Mora est remplacée par Anne Paumier, à la direction de l'école maternelle Conflans. Et à l'école primaire Valmy, Nathalie Barraud, remplace Alain Mathy, qui a été nommé Proviseur-Adjoint dans un lycée de Pantin et à qui nous souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons également la bienvenue et une bonne année scolaire à tous les nouveaux enseignants qui viennent d'être affectés sur la ville.

Effectifs scolaires rentrée 2004

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS		ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS		TOTAL GÉNÉRAL	
	ÉLÈVES		ÉLÈVES		PRIVÉ ET PUBLIC	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Écoles :						
Maternelles	1 055	987	150	148	1 205	1 135
Primaires	1 400	1 453	304	302	1 704	1 755
TOTAL	2 455	2 440	454	450	2 909	2 890
Collèges :						
Cerisaie	773	790			773	790
Notre-Dame des missions			641	648	641	648
TOTAL	773	790	641	648	1 414	1 438
Lycée :						
L.E.P.	350	365			350	365
Notre-Dame des missions			330	368	330	368
TOTAL	350	365	330	368	680	733
TOTAL des effectifs sur la commune	3 578	3 595	1 425	1 466	5 003	5 061

■ Travaux dans les écoles

La ville poursuit son effort pour que nos établissements scolaires offrent les meilleures conditions d'accueil et de travail aux enfants et aux équipes enseignantes.

La Direction du Patrimoine & du Cadre de vie a profité de la trêve estivale pour procéder à de nombreux travaux de rénovation dans les écoles.



Ecole maternelle Champ des Alouettes : la salle d'activités a été entièrement repeinte.



Ecole primaire Valmy : un réfectoire totalement repeint.



Ecole Robert Desnos : installation de faux plafonds, murs repeints et nouvel éclairage



Ecole maternelle Valmy : le hall d'entrée a été entièrement rénové.

■ Elections des parents d'élèves délégués

Ces élections, aux Conseils d'écoles maternelles et primaires et aux Conseils d'administration des collèges et lycées, constituent pour les familles une occasion unique de s'exprimer et de contribuer à la vie scolaire.

Cette année, elles auront lieu **les vendredi 15 et samedi 16 octobre 2004**. Les votes pourront se faire directement dans l'établissement scolaire ou par correspondance.

Au collège, elles auront lieu du 11 au 15 octobre, par correspondance uniquement.

Contrairement aux autres années, les nouveaux textes du Ministère de l'Éducation nationale **permettent aux deux parents d'être électeurs et éligibles**. Tous les parents sont donc concernés, quelle que soit leur situation, mariés ou non, séparés ou divorcés, de nationalité française ou étrangère.

Et pour que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions, le Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires a tenu à réunir les directeurs d'écoles et les représentants des associations de parents d'élèves pour

définir clairement les modalités du scrutin et fixer le niveau d'intervention de chacun.

Dates des samedis libérés (pas de cours)

23 octobre - 6 novembre
27 novembre - 18 décembre
15 janvier 05 - 5 février
19 février - 12 mars
23 avril - 14 mai
11 juin.

LA VIE AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

► COLLÈGE LA CERISAIE

La rentrée au collège s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les professeurs sont au complet. Madame Darracq, la Principale, se félicite de l'arrivée d'une dizaine de nouveaux enseignants dynamiques venant renforcer une équipe déjà débordante de projets.

Du 14 au 24 septembre, les élèves de 4^e et de 3^e d'allemand 1^{ère} langue ont accueilli leurs correspondants berlinois, chez qui ils avaient séjourné en juin dernier.

Du 11 au 16 octobre, ce seront les Italiens de Borgo Val di Taro qui seront reçus par les élèves d'italien de 3^e.



Notre Dame des Missions Saint Pierre

Etablissement privé catholique mixte, Notre Dame des Missions Saint Pierre s'est forgée au cours des années, une solide réputation d'excellence, grâce notamment à son ancien Directeur, le Père Picault.

Sous contrat d'association avec l'Etat, l'école Notre Dame des Missions Saint Pierre est rattachée à l'Académie et au Diocèse de Créteil.

Dans le cadre de son enseignement et de ses activités, elle transmet également aux jeunes élèves des valeurs morales et religieuses.

■ NDM, une institution...

L'école est ouverte à tous ceux qui acceptent son projet éducatif, sans distinction de culture et de religion. Notre Dame des Missions regroupe 5 classes maternelles, 10 classes primaires qui comptent cette année 450 élèves. Sa particularité est de se développer sur deux sites différents : au 96, rue de Paris avec 7 classes sous la direction de Béatrice Chandieu, et au 4, rue du Président Kennedy avec 8 classes de la maternelle au CM2, ainsi qu'un collège (648 élèves) et un lycée (368 jeunes).

Depuis cette rentrée scolaire 2004-2005, Antoine Iaconelli, assure la responsabilité directe du 4, rue du Président Kennedy, en remplacement du Père Jean-Claude Picault, appelé à d'autres fonctions au sein de la délégation des tutelles de Notre Dame des Missions.

■ Le Père Picault, une vie consacrée à NDM



Le 26 juin dernier, à l'occasion d'une célébration présidée par Monseigneur Labille, Evêque de Créteil, en présence de très nombreux parents et amis, le Père Jean-Claude Picault a clôturé vingt années de vie données entièrement à NDM, dans le seul but de servir les jeunes qui lui ont été confiés. Pendant toutes ces années, il a oeuvré avec autorité, conviction et efficacité pour que NDM devienne l'école d'excellence qu'elle est aujourd'hui.

Et le plus beau cadeau que les élèves de Terminale pouvaient lui offrir, c'est un 100% de réussite au baccalauréat. Félicitations !

Au cours de ces 20 années, la Ville de Charenton a apprécié les relations fraternelles que le Père Picault a su tisser avec la municipalité, dans un climat de confiance et de simplicité. Le Maire, Jean-Marie Brétilon et de nombreux élus présents l'ont assuré de leur profonde reconnaissance.



► LYCÉE JEAN JAURÈS

La rentrée s'est aussi bien déroulée au Lycée Jean Jaurès. L'équipe enseignante, également au complet, s'est vue renforcée par de nouveaux professeurs agrégés.

Le Proviseur, Jean-Paul Nicolle, est particulièrement satisfait des résultats obtenus par les jeunes lycéens, aux examens de juin dernier : 87% de réussite au baccalauréat STT, option comptabilité-gestion et 100% de réussite au CAP employé de commerce multi-spécialités.

Par ailleurs, la municipalité et le Proviseur du lycée se réjouissent d'avoir obtenu de l'Inspection Académique, la création d'une section BÉP vente, mention italien européen et d'une section de formation des Cadets de la Police, avec des cours en alternance au lycée Jean Jaurès et à l'École de Police de Créteil.

Le dossier d'un lycée d'enseignement général sur notre commune est de plus en plus opportun. Pour s'assurer du respect des délais, le Maire a saisi le Conseil régional d'Ile-de-France pour obtenir un rendez-vous prochainement.



Lire en Fête 2004 Samedi 16 octobre au T2R

L'opération Lire en Fête fait partie des événements culturels et conviviaux qui ponctuent la rentrée charentonnaise.

Samedi 16 octobre, la Bibliothèque municipale propose deux animations qui se dérouleront au Théâtre des 2 Rives :

- à 15 h "Voyages au bout de mon lit", un conte musical pour enfants de 3 à 8 ans, par la compagnie "Les Loupiots".
- à 18 h "Le Navire Argo, son nom dans les étoiles, légende de la mythologie grecque" pour adultes et enfants à partir de 12 ans par la conteuse Catherine Zarcate.

Entrée gratuite, mais réservation indispensable ainsi que le respect des âges pour les enfants.
Tél. 01 46 76 69 00

Multimédia

La bibliothèque d'Espinassous vous propose des séances gratuites d'initiation à Internet et aux cédéroms. Ces séances d'une durée d'une heure maximum peuvent être effectuées à titre individuel ou collectif, en sections adultes et jeunes.

Renseignements et inscriptions :
Thibaud au 01 46 76 69 00.
Bibliothèque d'Espinassous
36, quai des Carrières

Atelier d'Arts plastiques Pierre Soulages

Conférence d'Histoire de l'Art animée par Christine Kastner-Tardy au T2R
"Aux origines de l'Abstraction (1800-1914)"

Suite à une exposition organisée au Musée d'Orsay début 2004, il s'agira de cheminer de Turner à Robert et Sonia Delaunay et d'observer comment l'étude tant artistique que scientifique des perceptions de la lumière, des couleurs, des sons a orienté des artistes vers la disparition progressive du sujet identifiable.

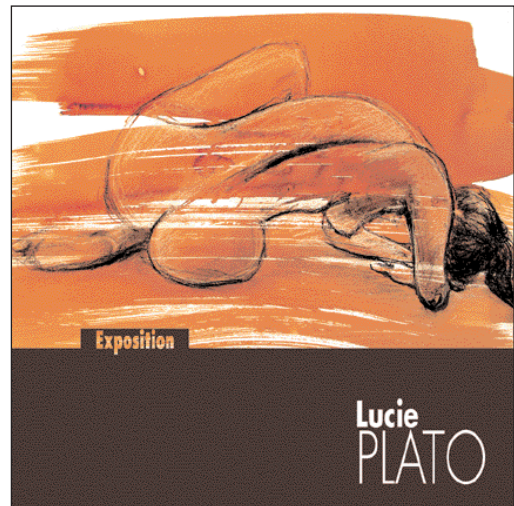
Vendredi 15 octobre de 19 h à 20h45.
Théâtre des 2 Rives – 107, rue de Paris.
Tarif : 7 €. Tarif réduit : 4 € pour les élèves de l'atelier. Vente de billets sur place au T2R dès 18 h30.
Renseignements : 01 46 76 66 06



Exposition

A la découverte des artistes charentonnais

Hôtel de Ville - Salle Séguier



L'Espace Camille Claudel propose un cycle d'expositions intitulé "A la découverte des artistes charentonnais". Du 15 au 23 octobre, vous pourrez apprécier le talent prometteur de Lucie Plato, jeune artiste charentonnaise. En novembre, une rétrospective consacrera l'œuvre de René Alliot, figure incontournable dans notre ville.

Vernissage de l'exposition Lucie Plato : vendredi 15 octobre à partir de 19 h.
Hôtel de Ville - Salle du Chancelier Séguier.
Exposition ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18 h et le samedi de 10h à 12 h et de 14h à 18h. Entrée libre.

LES HEURES MUSICALES
de SAINT PIERRE de CHARENTON
(Métro : Charenton-Ecoles)

DIMANCHE 24 OCTOBRE 2004
15 h 45

CONCERT D'ORGUE
Ann Dominique MERLET
Titulaire du Grand Orgue
de l'Eglise Saint Laurent à Paris

Oeuvres de **FRANCK, SCHUMANN,**
MENDELSSOHN, BACH

LIBRE PARTICIPATION

A l'affiche au TVO

Monsieur Poli
Jeudi 7 octobre à 20 h 30



Monsieur Poli présente ses chansons avec humour et poésie. Il évoque ses histoires d'amour maladroites avec un air emprunté, usant de sa voix grave et soyeuse et de sa gestuelle originale. Remarquablement accompagné par Jérôme Sarfati et Arnaud de Boisfleury, il égraine, sur de très agréables arrangements musicaux teintés jazzy, les petits heurts du quotidien. Et on en rit...

Tarifs : 18 €. Tarif réduit : 10 €.
Théâtre du Val d'Osne – 49, rue
du Maréchal Leclerc. 94410 Saint-Maurice

Sophie Forte en concert
Vendredi 8 octobre à 20 h 30

“Un air de music-hall” dans le cadre du 18^e Festival de Marne. Avec la complicité de musiciens tous issus du monde du jazz, Sophie Forte pimente le concert de petits sketches ou d'essais musicaux agrémentés d'instruments loufoques...



On se laisse délicieusement surprendre par le cocasse et l'humour et envoûter par le charme acide ou la tendresse des chansons.

Tarifs : 18 €. Tarif réduit : 10 €.
Réservations : 01 45 18 80 45
ou 01 46 76 67 00

Au Petit t2r

Audace, rires et rythme

Le petit t2r entame sa deuxième saison en gardant comme objectif de faire la part belle aux créations originales, donnant ainsi sa chance aux nouveaux talents, tout en misant également sur des auteurs reconnus et sur une programmation musicale alternative.

“Alex Legrand” de Nathalie Fillon.

Du 14 octobre au 7 novembre,
du jeudi au samedi à 20h30.
Le dimanche à 17h.

Venez découvrir cette pièce contemporaine mise en scène par l'auteur. L'action se déroule dans un lieu unique qui ressemble à s'y méprendre à une chambre de théâtre, donc à une fausse chambre. Les meubles sont authentiques et patinés par le temps et n'ont donc rien à faire sur une scène de théâtre...



Cycle Feydeau en partenariat avec le théâtre du Nord-Ouest à Paris

Du 10 au 27 novembre, du mercredi au samedi à 20h30. Le dimanche à 14h30 et 17h.

14 pièces de Feydeau, mises en scène originales et contemporaines par 14 compagnies différentes, 14 metteurs en scène, avec 5 à 8 comédiens par troupes.

Musique du Cap Vert

Les 11, 12 et 13 novembre à 22h30 : Vamar Martins

Les 18, 19 et 20 novembre à 22h30 : Jorge Humberto

Les 9, 10 et 11 décembre à 22h30 : Loutchinha

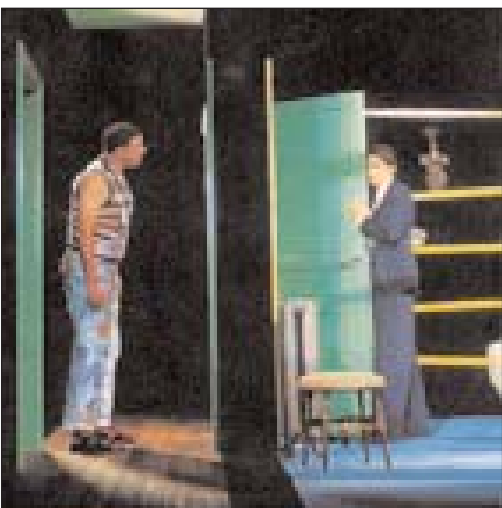
Vous vibrerez aux rythmes de la musique du Cap Vert avec trois concerts exceptionnels de Vamar Martins, Jorge Humberto et Lucchiana. Le programme se poursuivra ainsi tout au long de l'année 2005, en alternant les genres.

Les lectures du lundi reprennent le 11 octobre à 19h avec “La phallomachie”, tragédie grecque en cinq actes de Didier Lamaison. Elles se poursuivront tous les lundis, sauf jour férié. Entrée libre.

Le Petit t2r – 107, rue de Paris
Renseignements : 01 46 76 67 00

A l'affiche au T2R

L'amour est enfant de salaud
Samedi 16 octobre à 20 h 45



Pièce d'Alan Ayckbourn. Mise en scène : José Paul.
Adaptation : Michel Blanc. Avec : Isabelle Gélinas,
Bruno Madinier, Lysiane Meis, Chick Ortega.

Le thème central, qui tourne autour de la passion amoureuse, passion subite, dévorante et dévastatrice, est décliné par l'auteur avec humanité et élégance. Des personnages, victimes candides ne maîtrisant en rien leur destin, des situations renversantes, un humour assassin... tout y est !

Tarifs : 21 €. Tarif réduit : 15 €.
Jeunes moins de 25 ans : 9 €

Réservations : 01 46 76 67 00
ou 01 45 18 80 45
T2R – 107, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Club Aliaj 11/15 ans

Plus de 120 pré-adolescents ont participé aux activités du Club sur l'ensemble des vacances scolaires 2004.

Lors des prochaines vacances de la Toussaint (du 25 octobre au 4 novembre), notre équipe d'animateurs les accueillera dans les locaux du centre de loisirs du quai des Carrières où un grand choix d'activités accessibles à tous leur sera proposé : roller parc - soirée Halloween - bowling - ateliers mode & stylisme, photo - grands jeux et animations à thèmes ...

Inscriptions et programmation détaillées disponibles sur simple demande à partir du 11 octobre au 01 45 18 32 64



L'Aliaj déménage !

Aliaj se développe par, avec et au profit des jeunes de Charenton-le-Pont. Les adultes, bénévoles comme professionnels, s'ils encouragent et accompagnent ce développement, doivent anticiper l'avenir d'Aliaj.

Ainsi, avec le soutien de la ville, l'étude et la construction d'une véritable

structure jeunesse, au " 7 bis, quai de Bercy ", sont aujourd'hui, d'actualité. Afin de préparer cet avenir en toute sérénité, les locaux d'Aliaj seront transférés à l'île Martinet. Le déménagement est prévu pour le 1^{er} janvier 2005. En attendant, les activités et actions d'Aliaj pour l'année 2004-05 sont bien sûr maintenues.

L'actualité des Comités de Jumelage



Comité de jumelage Allemagne

De jeunes Berlinoises en visite à Charenton Mercredi 15 septembre, le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, Pierre Miroudot, Maire-Adjoint, Marie-Hélène Magne, déléguée à l'enseignement public secondaire et Philippe Tournier, Président du Comité de Jumelage Allemagne, ont accueilli à l'Hôtel de Ville une délégation de jeunes Berlinoises en visite dans

notre ville. Avec leurs professeurs, Mmes Tetzleff et Still, ils ont séjourné une dizaine de jours chez leurs correspondants charentonnais et ont été reçus au Collège La Cerisaie à l'initiative des professeurs d'allemand, Mmes Inguibert et Felce. Ils furent ravis de visiter le Pavillon Antoine de Navarre, prélude à leur découverte de Charenton.

Comité de jumelage Grande-Bretagne

English coffee-evening

Vous êtes anglophone et vous habitez Charenton ? Venez nous retrouver mardi 19 octobre à partir de 18h30 à la Maison des associations, pour deviser en anglais autour d'une tasse de café ou de thé. Ce rendez-vous devrait se renouveler prochainement, tous les mois.

Maison des Associations
33, quai des Carrières

Comité de jumelage Israël

**Monique Brouquier
et le Comité de Jumelage
Charenton/ Zichron -Yaacov**

vous convient

**à la présentation
du dernier ouvrage
de Frédéric Encel,
Docteur en géopolitique
Professeur
de relations internationales**

"Dictionnaire Géopolitique d'Israël"

**Mercredi 20 octobre à 20h15
à l'Espace Médicis
12, rue du Cadran**

Participation aux frais : 5 €
Inscriptions avant le 18 octobre

Mme Brouquier - Tél. 01 43 68 08 61
Mme Loup - Tél. 01 43 68 83 23



40 ans d'aïkido fêtés à Charenton

Dimanche 3 octobre, l'Aïkido club Charenton fêtera 40 ans de pratique d'aïkido.

En effet, c'est en février 1964 que fut déclarée à la Préfecture par Emile Guilloton, l'Aïkido-karaté club de Charenton Saint-Maurice, ce qui en fait un des plus anciens clubs français. Les deux arts martiaux se sont séparés par la suite, tout en gardant des liens et une philosophie assez proches. L'Aïkido est une discipline créée au Japon au début du XX^e siècle par Maître Ueshiba, samouraï ancien combattant de la guerre de Chine. De ses origines guerrières, il a gardé l'utilisation de certaines armes traditionnelles, mais très vite les techniques à mains nues sont devenues prépondérantes. La France se situe aujourd'hui au 1^{er} rang mondial avec 60 000 aïkidokas.

■ Un club reconnu

Aujourd'hui présidé par Luc Tamisier, l'Aïkido club de Charenton comporte 72 adhérents (dont une section enfants accessible dès l'âge de 6 ans), encadrés par deux professeurs diplômés d'Etat 4^e Dan, Frédéric Michelot et Philippe Cocconi. L'objectif du président est de garder à l'aïkido son caractère traditionnel.

"La particularité de cette discipline, c'est qu'il n'y a pas de compétition", explique Luc Tamisier. "La philosophie consiste à travailler non l'un contre l'autre, mais l'un avec l'autre pour trouver le geste et le positionnement justes. On offre à son partenaire la difficulté de la technique, pour la résoudre".

■ Une recherche d'harmonie

L'intérêt de cet art martial se situe donc principalement dans l'aspect formation. *"On apprend à adopter la bonne attitude qui consiste à descendre son corps vers le centre, vers le point d'équilibre, afin de trouver l'harmonie et la maîtrise de soi. L'aïkido est une pratique personnelle, qui permet de se sentir bien dans son corps et de résister à tous types d'agressions".*

A l'occasion du 40^e anniversaire de l'aïkido charentonnais, le club organise, dimanche 3 octobre au gymnase Maurice Herzog, un stage inter-clubs ouvert aux pratiquants Val-de-Marnais, sous l'égide de Louis Mathias, Président du Comité Départemental.

Dimanche 3 octobre 2004 -15h à 17h30
Gymnase Maurice Herzog
9, rue du Nouveau Bercy
Entrée libre
Renseignements : 01 42 86 38 35
Internet : <http://aikido.gudule.org>
e-mail : aiki.charenton@free.fr

EN BREF

► DANSE

L'Académie de Danse de Charenton au service de la Ligue contre le cancer.

Le 27 juin, les élèves de l'ADC, sous la direction de leur professeur, Jean-Hugues Tanto, soliste du ballet de l'Opéra National de Paris, se sont produits au Théâtre des 2 Rives. Plus de deux heures d'un spectacle original, fruit du travail de toute une année des élèves de l'Espace Claude Bessy.

La recette de ce gala, 4 600 €, a été intégralement reversée au Docteur Martin, Président de la Ligue contre le cancer.



► FOOTBALL

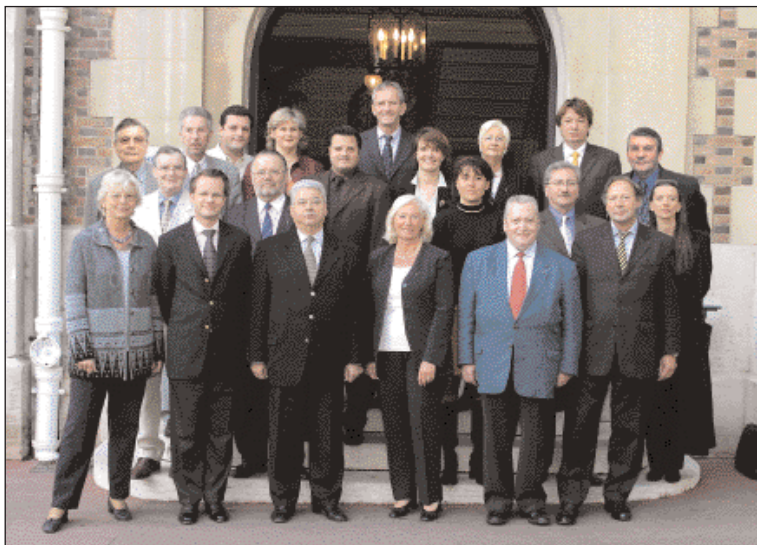


L'équipe des jeunes du CAP Charenton qui a remporté le tournoi de la Justice, a été félicitée par le Maire, Jean-Marie Brétillon.

► ERRATUM

Energie Danse Charenton
 Tél. 06 26 35 23 68

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



En revivant les événements de cette rentrée scolaire à Charenton où tout s'est bien passé, où les enseignants étaient tous présents à leurs postes, dans des écoles pimpantes et sûres, comment peut-on imaginer ce drame effroyable que la Russie vient de vivre?

Comment peut-on transposer ces images de paix et de bonheur ordinaire avec la sauvagerie de fanatiques abrutis prenant des enfants en otage et minant les classes avec des explosifs ?

Comment des soldats au commande de tanks peuvent-ils dans le désordre et la panique tirer au canon sur une école remplie d'enfants ?

Comment des journalistes ressortissants d'un pays qui, malgré les pressions subies d'une partie du monde a refusé d'entrer en guerre en Irak, peuvent-ils être capturés et devenir victimes d'un odieux chantage à la mort ?

Comment deux jeunes femmes qui ont consacré leur vie à aider les Irakiens les plus démunis peuvent-elles être séquestrées, voire tuées, par ceux qu'elles étaient venues sauver !

Après les idéologies meurtrières du siècle dernier, nous devons faire face aujourd'hui à un fanatisme aveugle tout aussi ignoble, car il recherche lâchement les cibles les plus vulnérables pour terroriser le monde.

Il faut avoir conscience de notre chance de vivre en France. Que notre avenir aussi passe par la vigilance et la solidarité et qu'il faut aussi mesurer la fragilité de notre société.

Jean-Marie Brétilion
et
les élus du groupe "Charenton Demain"

Au secours, la gauche a des idées !

La rentrée c'est l'occasion de prendre de bonnes résolutions.

Les élus "**Réunir pour Changer**" souhaitent que la majorité municipale, et notre maire en tête, sorte de l'autisme dans lequel elle se trouve.

À toujours croire que ceux qui critiquent sont mauvais... on n'entend plus et l'on se laisse enfermer dans l'autosatisfaction, confortée par les courtisans qui vous entourent.

Au fil de ces "*Tribunes libres*", nos lecteurs objectifs ont pu se rendre compte que l'opposition de gauche dans notre ville se servait de ces quelques lignes pour critiquer, certes, mais aussi pour proposer.

Ainsi, vous avez pu lire nos projets sur les grandes opérations immobilières de la ville (terrains Natexis, aménagement des abords du Crédit Foncier de France, déplacement du centre technique municipal, localisation du terrain d'accueil du nouveau lycée, etc...).

Vous avez aussi pu lire nos propositions, nombreuses et détaillées, sur le futur de notre ville (P.L.U.).

Nous avons, dans ces colonnes, défendu la nécessité d'un 2^e collège pour notre ville, mis en évidence le gâchis financier que représentait le Musée TOFFOLI, insisté sur la nécessaire mise en place d'un nouveau plan de circulation, analysé la logique financière inscrite dans le budget de notre ville, énoncé un projet pour nos associations, etc...

Tous ceci dans le but de faire avancer le débat, de confronter nos points de vue, d'informer les charentonnais... Enfin, de jouer notre rôle d'élus.

Alors, notre résolution de la rentrée sera de continuer à alimenter le débat et à montrer du doigt ce qui ne marche pas ou mal, ... même si cela ne plaît pas.

Pour joindre vos élus :

Groupe des élus « Réunir pour Changer »
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex
www.rpc-charenton.org

Gilles-Maurice Bellaïche
Président du groupe des élus d'opposition
"Réunir pour Changer"



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Juin 2004

MASALI Eva. AMRANI Inès. KOPONEN Niklas. LECOQ Sami. BOUSSIDAN Eva. GUILBAUD Kimia. FAUCHERY Paul. MAU-FOUX Lucie. SILVERIO MAFRA William. ECHINARD Valentine. ROBIN Pablo. TORDJMAN Benjamin. RIBEIRO GOMES Léa. ELANCHELLIAN Cafseki. DUODOGNON Maxime. PILLERON Pookie. BAZIN Inès. WALSON Nolan. CUVEILLIER Néphélie.

Juillet 2004

ETIENNE Louis. YATTAH Elona. MAATIK Sandra. ALEXANDRE Tiffany. BRODUT Lou. PEREZ Chloé. CHETRIT Loana. PROBST Anna. CHICHEPORTICHE Avi. DOUALAN Alexandre. GUITTON Florian. HARPOOF Aaron. LANTIER Marion. MAÇON Mai Linh. KOZEL Aloys. BARTHOLOMÉW James. LE COZ Maël. DE GREGORIO Eloïse (1^{ère} Jumelle). DE GREGORIO Constance (2^{de} Jumelle). BENAYOUN Elijor. GIRARD Camille. SIGNORET Ilana. GRUEZ Nina. ZEISLER Noa. GOMEZ Chloé. AHJIOUDI Mohand. ARMAS Wassim. SOULAMANA Sasha. MEROLA Ocía-Luna.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Juin 2004

KHELOUANI Sanaâ et BERRADA Saâd. MARIE Rachel et SAM Eric. FRÉBOURG Candy et LEFORT Rodolphe. METTON Françoise et SILOBRE Christian. TEXIER Annick et HEMARD Emmanuel. PESSOA Hélène et SAUTIER Stéphane. BALVOA Mirtha et ANDRIEU Thierry. NUNES DOS SANTOS Sandra et TONIUTTO Patrice. TAKEHARA Hitomi et VIRGILIO Guillaume. KLEPACKA Katarzyna et KUCA Janusz. FILLY Laure-Emmanuelle et LABOUS Bernard. CHAPPEE Sophie et DINTINGER Grégory. LELIEVRE Cécile et MEGHAICHI Ammar.

Juillet 2004

MARGALEJO Sylvie et FEUILLETIN William. CATTAROSSA Nadia et DOUALAN Didier. HU Yuhong et CHAU Guillaume. SAINT ANDRE Sophie et DHANARAU Ilango. HUARD Betty et GUÉLENNOC Gildas. DESNÉ Christine et ARAGON Jean-Wilfried. TETU Séverine et LAVAL Olivier. CLIQUET Caroline et CORNU André. SAAD Fatma et BOULAHYA Akli. GIRARD Béatrice et GRÉ Vincent. CHEKKOUR Ilhame et CHEKKOUR Kamal. TOUITOU Lelia et BENAYOUN Laurent. RODRIGUEZ ALVAREZ Josefa et IRABE Anebié. PELTIER Hélène et CUINIER François. CORDEIRO Teresa et TAAMMA Abdelkrim. CHARVIN Martine et LLOBET Jean-Pierre. BARDOL Virginie et BÉDIN Stéphane. DESAUNAS Véronique et KIRCHNER Pierre.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Juin 2004

GRYNBERG Vve ADLER Blima. GINAPÉ Nadine. FORGEMONT VVE PERROT Colette. GUIDEZ Hervé. FERRÉ VVE LEVEAU Alice. PRAT-DOUANÉ Georges. GUELLIER VVE. BESSEMOULIN Sylvie. PERNEY Jean-Luc. GOMEZ Y GÓMEZ Martin. MONGIN Epouse OSAKA Paulette. LISAU Epouse POUTHIER Evelyne. CHAKRI Nasser.

Juillet 2004

ARISTIN Yvonne. TAHAR Ilhem. BOYARD Robert. GONCALVES LOPES Jorge. BLEINES Maurice. BEAUDOUIN Pierrette. TISSOT Emile. RIMBAULT Gilberte Vve PERTHUIS. DENIS Yvette. VANDERDONT Patrick. PELLETIER Jacques.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés septembre 1988 doivent venir se faire recenser d'octobre à décembre 2004. Ceux nés en octobre 1988 doivent venir se faire recenser d'octobre 2004 à janvier 2005. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
 - Livret de famille des parents
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
 - Un justificatif de domicile récent
- Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Service Etat-Civil, 16, rue de Sully.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Le samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 7 octobre à 19h30 en Mairie (1^{er} étage)

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 25 octobre à partir de 19 h.

Solidarité Bébé

L'association Solidarité Bébé* a pour but de venir en aide ponctuellement, et dans l'urgence, aux familles en grande difficulté financière, et plus particulièrement en matière d'assistance aux premiers soins du bébé. Ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et 14h à 18 h (fermée les lundi et mercredi), elle recherche des bénévoles, ainsi que de la laine pour la confection de layette.

* 13, rue du Maréchal Leclerc

94110 Saint Maurice – 01 45 18 08 85

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition mercredi 13 et samedi 23 octobre, avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 9 h à 12 h. Pour toute information complémentaire, contactez la Direction du Patrimoine & du Cadre de Vie au 01 46 76 47 00

Lavage des conteneurs

Le lavage des bacs à ordures ménagères (bac vert) aura lieu dans les deux secteurs de la ville, **mercredi 20 et vendredi 22 octobre, pendant la collecte**, par un camion de nettoyage qui suit le ramassage du camion-benne. Pour toute information complémentaire : 01 46 76 47 00

Médecins de garde

En semaine : Tél. 01 43 76 33 33 (soirée) Nuits, samedis à partir de 16h30, dimanches et jours fériés : 01 48 19 24 64

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

Pharmacies de garde

•Dimanche 10 octobre

Krief – 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41

•Dimanche 17 octobre

Lienhard – 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32

•Dimanche 24 octobre

Bernhard – 68 bis, rue de Paris
Tél. 01 43 68 00 38

•Dimanche 31 octobre

Le Mire – 21, av. de Lattre de Tassigny
Tél. 01 43 68 06 61

•Lundi 1^{er} novembre

Auger – 10, place de l'Europe
Tél. 01 49 77 56 56

Bienvenue aux nouveaux Charentonnais !

Vous êtes Charentonnais depuis janvier 2004 ? Le Maire, Jean-Marie Brétillon et Odile François, Conseillère municipale chargée de l'accueil des nouveaux habitants, seront heureux de vous accueillir **samedi 20 novembre à 10 heures**, lors d'une réception de bienvenue organisée cet automne dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Faites-vous connaître auprès de la Direction de la Communication, 4, place Arthur Dussault.
Tél. 01 46 76 48 10
communication@charentonlepont.fr

Charenton Magazine: Hôtel de Ville - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication: Jean-Marie Brétillon / Réalisation: Direction de la Communication - Tél: 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction: Corinne Bellotte. Rédaction : Corinne Bellotte - Dominique Morage - Xavier Delaruelle (sauf p. 3 et 22) en collaboration avec les services municipaux

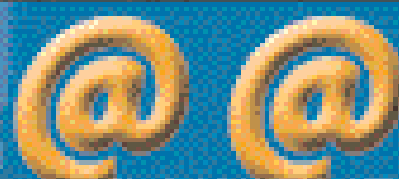
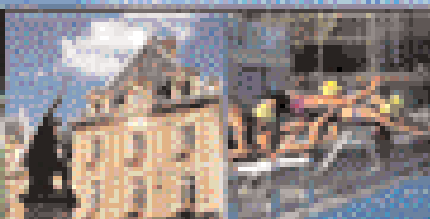
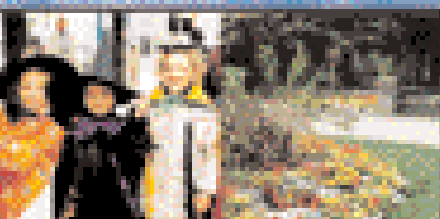
Crédits photos: D. Jambut - M. Moore - N. Bergé - I. Stefan

Mise en page : Cyrille Doumbé - Site Internet: <http://www.charentonlepont.fr>

Impression: Actis

www.charentonlepont.fr

Site Officiel de la Ville de Charenton-le-Pont



LABEL VILLE INTERNET

actualité
emploi
élections
photothèque
culture
sports
installation
services
livre
jeunesse
environnement



Toute
l'Actualité
de la Ville
en 1 seul Clic!

